



Ce projet est financé  
par l'Union Européenne

## Projet de Jumelage entre la Tunisie, la France, la Finlande et les Pays-Bas

### Clôture du projet de Jumelage euro-tunisien dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable

#### Communiqué de presse

Le Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne organise mercredi 18 juin 2014, à partir de 8h30, au Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunisie (CITET), le séminaire de clôture du Jumelage d'appui institutionnel dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Ce projet de Jumelage, financé par l'Union européenne à hauteur de 1,2 million d'euros, réalisé dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3A II), s'est déroulé dans la période comprise entre mars 2012 et juin 2014. Il a été mené par trois partenaires institutionnels européens: le Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (partenaire principal), le Service Gouvernemental néerlandais de l'Espace Rural (DLG) et l'Institut finlandais de l'Environnement (SYKE). D'autres institutions ont également mis leur expertise à la disposition du projet : le Conservatoire français de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), l'Office International de l'Eau (OIEau), l'Institut français de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Commission néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (MER).

Le Jumelage avait pour objectifs le rapprochement du cadre juridique tunisien avec le cadre européen dans le domaine de la protection de l'environnement, l'intégration du développement durable dans la gouvernance, le renforcement des capacités d'intervention opérationnelle des institutions bénéficiaires du projet (services rattachés au Secrétaire d'Etat au Développement Durable, Agence Nationale de Protection de l'Environnement, Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral, Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunisie) et le renforcement des capacités managériales et organisationnelles du Ministère et de l'ensemble des établissements sous sa tutelle.

A l'occasion du séminaire de clôture, les bénéficiaires et les partenaires du Jumelage :

- présenteront les résultats atteints et partageront les livrables réalisés au terme de ce projet, en collaboration avec des experts français, finlandais et hollandais ;
- évoqueront les actions qui seront entreprises à court terme par le Ministère et par ses Organismes sous tutelle, dans la continuité immédiate des résultats du Jumelage ;
- dresseront les perspectives à moyen terme, en fonction des priorités pour la Tunisie dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

L'évènement sera inauguré par **M. Mounir MAJDOUB**, Secrétaire d'Etat au Développement Durable, en présence de **Mme Laura BAEZA**, Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie, de *M. l'Ambassadeur de France*, de *M. l'Ambassadeur des Pays Bas* et de *Mme l'Ambassadrice de Finlande (à confirmer)*, ainsi que des représentants des différentes directions et institutions tunisiennes compétentes.

